



Mamirolle

Actus

N° 31 - Juillet-Août-Septembre 2017

Photos de la fête de la Musique et de la fête de l'Ecole en juin



Les municipales

Conseils Municipaux du
23/05/17 et du 27/06/17
Etat civil
Entrée dans l'Ecole
Subventions associations
Forum des associations
Info radar juin

Les associations

Les Amazones
Jour de hand
Graines de champion à la
Mancine
La rentrée de Familles Rurales
Nouveau bureau AFR
La reprise AFDC
Atelier Théâtre Enfant
La rentrée à Ma Bulle
Jardin de mémoire au musée

L'école

Concours AMOPA
Accueil des Parents d'Elèves

L'entreprise

FEUVRIER S.A.

Infos diverses

Les virades de l'espoir
Les ressources du CAUE

Conseil Municipal du 23/05/17

Vote des subventions aux associations

Article 6574	Budget 2017
Anciens combattants	180 €
Association des retraités de Mamirolle	500 €
Comité d'animation	1 500 €
Ass. Familles Rurales de Mamirolle	1 960 €
AFR/Bibliothèque municipale	2 400 €
Association des Donneurs de Sang	80 €
Féd. des Amis des Maisons de Retraite	100 €
Foyer socio-éducatif du collège de Saône	536 €
Accueil Familles Pergaud	80 €
Association Sportive Saône Mamirolle	1 800 €
Karaté Club de Mamirolle	400 €
Association Sportive La Mancine	1 600 €
Entente Saône Mamirolle Handball	2 300 €
Tennis Club de Mamirolle	900 €
TOTAL:	14 336 €

Francas, approbation compte d'exploitation 2016

Approbation du compte d'exploitation 2016 des Francas du Doubs, Contrat Enfance Jeunesse, qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 203 903,40 €.

Francas, budget animation enfance/périscolaire 2017

Le budget prévisionnel «Animation enfance-périscolaire 2017» de l'association des FRANCAS du Doubs s'équilibre en recettes et en dépenses à 216 797 €. La participation communale s'élève à 84 001 €, subvention non déduite.

CAGB - Transfert des Zones d'Activités Economiques (ZAE) : évaluation prévisionnelle des charges transférées.

A l'occasion de la création de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon (CAGB) et du transfert de compétences des communes membres vers l'EPCI, une Commission locale d'évaluation des charges transférées (« CLECT ») a été mise en place.

La délibération communautaire du 28/05/2014 de création de la CLECT, complétée par la délibération du 19/01/2017 de renouvellement de la CLECT suite à l'extension de périmètre de la CAGB, a décidé que cette commission serait composée des membres de l'assemblée délibérante de la CAGB, ainsi que du Trésorier à titre d'expert. Conformément au IV de l'article 1609 nonies C du Code général des impôts, elle comprend donc des membres de l'ensemble des conseils municipaux des communes membres de la CAGB.

Cette commission s'est réunie le 30/03/2017, avant le Conseil communautaire, en vue d'évaluer les charges liées au transfert au Grand Besançon de 43 ZAE.

Les membres du Conseil Municipal approuvent, à l'exception d'une personne, l'évaluation prévisionnelle des charges liées aux zones d'activité économiques, décrite dans le rapport de la CLECT du 30/03/2017, transférées par les communes concernées à la CAGB.

Signature nouvelle Convention de mise à la fourrière avec la SPA de Besançon

Afin d'assurer le bon ordre, la sécurité et la santé publics et de lutter contre la divagation des animaux sur son territoire, en application de la loi n°99-5 du 06/01/1999 et de l'arrêté du 23/09/1999, chaque collectivité locale doit s'équiper d'une fourrière animale ou s'octroyer les services d'une fourrière située sur le territoire d'une autre commune. Dans ce cadre, le Maire a signé, le 25/07/2014 une convention avec la SPA de Besançon. La SPA de Besançon ayant changé certaines dispositions de cette convention, notamment celles visant à la reconduction tacite des termes de la convention d'année en année, elle a adressé à la commune une nouvelle convention pour signature.

Les tarifs de la convention 2017 restent identiques à ceux de 2014, à savoir 0,35 €/an/habitant avec un forfait minimum de 50 € ; la convention a été signée.

Urbanisme

Décision de DP

- SCI des Nivernais, pose de 3 fenêtres de toit et de 3 lucarnes, dépose de 3 cheminées, modification d'ouvertures en façades, création d'un auvent, accordé le 28/04/2017,
- BOFFY Norbert, construction d'un carport, accordé le 28/04/2017,
- POURCELOT Thierry, prolongement d'une terrasse existante, création d'un abri sous terrasse, modification d'un escalier extérieur, accordé le 16/05/2017,
- CHAUVIN Alexandre, construction d'une piscine hors sol de 21 m², accordé le 18/05/2017.

Dépôt de DP

- CLERGET Mickaël, modification de façade, création d'une terrasse, création d'une place de stationnement et construction d'un mur,
- GAGNIER Bruno, construction d'une piscine enterrée de 32 m².

Décision de PC

- ARRIGONI Vincent et MIRA Delphine, construction d'une maison individuelle d'habitation de 139,10 m², accordé le 13/04/2017,
- ROBERTELLA Laurent et FRINK Joël, construction d'une maison individuelle d'habitation de 264 m², d'un abri de jardin et d'une piscine, accordé le 05/05/2017.

Demande de CU opérationnel

- POURCHET Aurélien, section AD n°73p, accord le

03/05/2017.

Demande de CU d'information

- SCP MARCONOT Jean-Marie et MARCONOT-CLEMENT Lydie, Section ZE n°32, lieu-dit Aux Grivolles,
- SCP MARCONOT Jean-Marie et MARCONOT-CLEMENT Lydie, Section AH n°61, 2 T rue du Général Donzelot,
- SCP MARCONOT Jean-Marie et MARCONOT-CLEMENT Lydie, Section AH n°166, 167, 127, 159, 160, 20 rue de Baume.

Déclaration d'intention d'aliéner

- SCP Thibaut CUSENIER et Benoît DOUGE, Section AD n°73, 13 rue de la Vierge, refus de préempter,
- SCP MARCONOT Jean-Marie et MARCONOT-CLEMENT Lydie, section AA n°63, 18 rue du Blochier, refus de préempter,
- SCP MARCONOT Jean-Marie et MARCONOT-CLEMENT Lydie, section AH n°61, 2 T rue du Général Donzelot, refus de préempter,
- SCP BRUCHON Annick et BARTHELEMY-POLATLI Marie, section AH n°81, 6 Grande Rue, refus de préempter,
- SCP MARCONOT Jean-Marie et MARCONOT-CLEMENT Lydie, section AH n°159, 160, 166, 167 et 127, 20 rue de Baume, refus de préempter.

Informations diverses

Gratuité de la salle des fêtes

- EHPAD A. Marquiset, Tournoi de Boccia, 27/10/2017.

Conseil Municipal du 27/06/17

Diagnostic assainissement et actualisation du schéma directeur : choix du bureau d'études

Le schéma directeur d'assainissement datant de 2005 et nécessitant une mise à jour, le Maire a fait paraître, dans l'E.R. du 15/11/2016, un avis d'appel public à la concurrence pour trouver un bureau d'études.

Après analyse des 10 offres reçues en mairie et au regard des critères de jugement pré-établis, le Conseil Municipal décide de confier la réalisation du diagnostic du système d'assainissement et l'actualisation du schéma directeur à la SARL OXYA Conseil pour un montant de 26 552.50 € HT soit 31 863 € TTC, option modélisation hydraulique du réseau unitaire comprise.

Approbation convention de mise à disposition d'un agent de la ville de Besançon pour accompagner la commune en matière d'assainissement non collectif - Mise en place du SPANC

La loi NOTRe prévoit un transfert de la compétence assainissement, qui comprend l'assainissement collectif et l'assainissement non collectif, aux Communautés d'Agglomération, au plus tard le 01/01/2020.

La CAGB a décidé d'anticiper ce transfert au 01/01/2018.

A compter du transfert, il n'y aura, pour l'assainissement non collectif, qu'un seul et unique SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) ainsi qu'un règlement unique sur l'ensemble des communes du Grand Besançon. En conséquence et afin d'atteindre une situation réglementairement conforme sur l'ensemble du territoire du Grand Besançon au moment du transfert et ainsi de préparer au mieux le futur SPANC, le Maire propose de mettre en place un SPANC sur son territoire. A cette fin, le Maire propose de faire appel à un agent de la ville de Besançon pour créer ce SPANC.

Ce dispositif d'accompagnement sera facturé à la commune à hauteur de 158 € par demi-journée de travail d'un agent de catégorie B. Ainsi, le montant total prévisionnel de cette prestation s'élève, pour la commune, à 2528 € soit 16 demi-journées de travail.

Les membres du Conseil Municipal approuvent les termes de la convention relative à la création du SPANC entre la Ville de Besançon et la commune et décident d'affecter les dépenses sur le budget annexe de l'assainissement, à l'article 621.

Subvention exceptionnelle à l'ESM Handball

L'équipe senior féminine A de Handball a terminé à la 2^{ème} place de la poule 6 du championnat de France National 3 féminin de handball, ce qui lui a donné le droit de disputer les barrages d'accession en National 2 en affrontant l'équipe de Mazan Ventoux Comtat le 17 juin dernier à Pau. Une demande de subvention exceptionnelle de l'ESM handball a été faite. Le budget prévisionnel du déplacement à Pau est estimé à 6200 €. Le Conseil Municipal décide de verser à l'ESM handball une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000 €.

Subvention à l'association Thai boxing club

- Vote subvention de 250 € pour l'exercice 2017.

Urbanisme

Décision de DP

- CLERGET Mickaël, modif. façade, création terrasse, place de stationnement et mur, accordée le 30/05/2017,
- BERÇOT M., isolation par l'extérieur des façades Nord et Est, accordée le 27/06/2017.

Dépôt de PC

- POURCHET A. et C., rue du Cordier, construction maison d'habitation de 149 m², d'un garage de 48 m²,
- RACICA. et VUKOJE N., Lot. TISSERAND R., construction maison d'hab. de 110.62 m² et garage de 19.89 m².

Décision de PC

- BELRHAZIS. et H., construction maison de 100.5 m² et d'un garage de 21 m², accord le 08/06/2017.

Demande de CU opérationnel

- POURCHET A., section AD n°73p, accord le 03/05/2017.

Demande de CU d'information

- Me VIENNET C., section AI n°94, Grande Rue,
- SCP MARCONOT J.-M. et MARCONOT-CLEMENT L., section AK n°42,

- SCP KLEBER et BOCQUENET, section AI n°11, rue des Oiseaux,
- Me PETIT N., section AI n°247, 21 rue des Oiseaux.

Déclaration d'intention d'aliéner

- SCP KLEBER E. et BOCQUENET J.-C., section AI n°11, rue des Oiseaux, Au village Sud, refus de préempter,
- SCP ZEDET C., section AI n°247, refus de préempter.

Etat civil

Naissance

- Le 29/06/17 : Max MAIREY
- Le 02/07/17 : Enoa MAGLOIRE

Mariages

- Le 01/07/17, Valérie MAIROT et Stéphane PERSONENI
- Le 08/07/17, Bérénice IBLED et Jean-Pascal DESCOURVIERES

Décès

- Le 04/06/17, Gabrielle PETITJEAN, née en 1921,
- Le 08/06/17, Maurice FERNIOT, né en 1926,
- Le 11/06/17, Robert CRETIN, né en 1937
- Le 14/06/17, Louis GUINCHARD, né en 1924
- Le 27/06/17, Simone PEGON, Vve QUINTY, née en 1930
- Le 08/07/17, Marcel HUMBERT, né en 1932

Nouvelles dispositions pour l'entrée à l'école

A proximité du Groupe Scolaire, les situations dangereuses avec la circulation automobile sont trop fréquentes. Le risque d'un accident grave, d'un drame existe. Il y a eu un accident en 2017.

Nous n'arrivons pas à obtenir le respect des règles du Code de la Route. Malgré les fréquents rappels à la fois des enseignants et par le biais de Mamirolle Actus, malgré la signalisation en place, cette situation ne s'améliore pas et les incivilités de certains parents persistent.

Aussi, à partir de la rentrée scolaire 2017, il sera testé la mise en place de l'entrée des enfants en élémentaire et en maternelle par la grille située du côté du gymnase pour des raisons évidentes de sécurité.

La dépose des enfants en voiture devra donc se faire côté gymnase, les bus continueront à les déposer devant l'école et les enfants prendront le sentier longeant la cour d'école pour rentrer par la grille côté Gymnase.

Rappel : l'arrêt et/ou le stationnement sur, ou à côté de l'arrêt de bus sur, ou devant le parking enseignants est strictement interdit.

Daniel Huot, Maire

Subventions aux associations

La commune de Mamirolle bénéficie d'une offre variée d'activités proposées par une trentaine d'associations, dans différents domaines, tels que la culture, le sport, les activités sociales, manuelles... voir liste sur le blog de la commune : <http://mamirolle.over-blog.fr/>

Ce tissu associatif dense participe grandement au « bien vivre » des habitants du village, voire d'un territoire plus vaste avec les communes de proximité. Il convient de souligner l'investissement et le travail de tous les bénévoles sans lesquels les associations ne pourraient pas exister.

Il est donc important pour la Municipalité et le Conseil Municipal de soutenir toutes ces associations, notamment par l'attribution de subventions, la mise à disposition de locaux communaux, l'aide à l'investissement, l'aide à la création et à l'installation d'une nouvelle association, etc.

Toutefois, ces aides doivent être déployées dans la limite des finances communales dédiées à cet effet et dans le respect de la législation en vigueur, notamment dans le cadre de l'octroi des subventions.

CRITERES DE DEFINITION DE SUBVENTION

- Elle est facultative. Il n'existe pas de droit de l'association à obtenir une subvention.
- Elle est précaire. La décision dépend de la seule collectivité publique

LES DIFFERENTES FORMES DE SUBVENTIONS

- En espèces ou en nature : mise à disposition de matériel, de locaux, etc.
- Couverture de frais de fonctionnement
- Financement d'une immobilisation (investissement).

AVOIR UN INTERET LOCAL

Les associations doivent présenter un **intérêt local**. Il y a intérêt local si l'association poursuit un but d'intérêt public en direction des administrés de la collectivité locale.

REDISTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Il est interdit aux associations ayant reçu une subvention communale d'en reverser, tout ou partie, à un autre organisme ou à une autre association.

LES CRITÈRES D'ATTRIBUTIONS

Au niveau local, des critères d'attribution des subventions sont toujours appliqués, depuis leur mise en place par la Municipalité précédente. Ils sont réévalués chaque année par le comité des Associations :

- Enfants de Mamirolle 19€
- Enfants de Saône 8€
- Enfants autres communes 5€
- Adultes de Mamirolle 6€
- Autres adultes 0€

En effet, il faut noter que de nombreux adhérents des différents clubs n'habitent pas sur la commune de Mamirolle mais que **la commune supporte les frais de fonctionnement des installations.**

Cette année, malgré les baisses constantes de dotations de l'Etat, le total des subventions alloué est sensiblement identique à celui de l'exercice de l'an passé, soit :

Associations	2016	2017
Anciens Combattants	180 €	180 €
Club des Retraités	500 €	500 €
Comité d'Animations	1 500 €	1 500 €
Cie A vos masques	150 €	Pas de dde
Familles Rurales Mamirolle	1800 €	1 960 €
Bibliothèque Municipale	2 200 €	2 400 €
Ass. Donneurs de sang	80 €	80 €
Féd. Amis des Maisons de Retraite	100 €	100 €
Foyer Socio-Educ. Collège de Saône	600 €	536 €
Accueil Familles Pergaud	80 €	80 €
ASSM (Football)	2 000 €	1 800 €
Karaté Club	450 €	400 €
La Mancine	1 600 €	1 600 €
ESM Handball	2 300 €	2 300 €
Club Tennis et Ping-pong	800 €	900 €
Thaï Boxing Club	250 €	250 €
Subventions exceptionnelles		
La Mancine	500 €	
ESM Handball		1 000 €
Comité de Jumelage - Les 10 ans -	Accueil et repas	
TOTAUX	15 090 €	15 586 €

Concernant la mise à disposition de locaux (gymnase, salle des fêtes et salle des fêtes annexe, salles de l'ancienne mairie, garages...), les deux postes de dépenses de fonctionnement les plus élevés sont le gymnase et les salles des fêtes, très utilisés. Des économies de consommation d'énergie ont été réalisées, en optimisant la gestion du chauffage, et de production d'eau chaude sanitaire...

COÛT DE FONCTIONNEMENT EN 2016

- **Gymnase** 23 145 €
L'hiver 2016 fut très froid mais, en moyenne sur les dernières années, le coût du gymnase était de 17 000 €.
- **Salles des fêtes** 8 418 €
Ce coût est calculé hors remboursement d'emprunt et déduction faite des recettes de locations.

Toutes les associations de Mamirolle bénéficient de **deux demi-tarifs** annuels de location (cercle 1) de la salle des fêtes. Les demandes de gratuité, autres que celles inscrites au règlement de location des salles des fêtes, (fête du village, 14 juillet) sont présentées pour approbation en Conseil Municipal. Elles doivent s'inscrire dans le concept de **gratuité du spectacle**, le coût de fonctionnement étant assuré par chacun de nous.

Sous la précédente mandature, de nombreuses conventions de mises à disposition de locaux ou de biens communaux ont été établies avec les associations utilisatrices ;

elles doivent être renouvelées à leur date de clôture.

LES DERNIERS TRAVAUX RÉALISÉS

- Au gymnase, un dispositif de régulation et de programmation du chauffage.
- Aux terrains de foot, achat de filets de buts, mise aux normes de l'éclairage, pare-ballons derrière les buts et travaux de drainage sur le terrain d'entraînement.

La Municipalité peut aussi accompagner les associations dans l'organisation de leurs manifestations publiques par la mise à disposition de locaux, matériels et/ou personnel communal voire de subventions exceptionnelles...

Daniel Lethier

Forum des Associations



Comme chaque année, la Commune de Mamirolle organise le forum des associations à la salle des fêtes. Il se tiendra **le samedi 2 septembre de 10 h 00 à 12 h 00.**

C'est l'occasion de découvrir toutes les associations présentes sur la commune et de s'inscrire ou se réinscrire aux activités proposées.

C'est également un moment d'accueil des nouveaux arrivants et nouveau-nés.

La matinée se terminera, comme d'habitude, par le verre de l'amitié offert par la Commune.

FM

Info Radar juin

En juin, le radar pédagogique se trouvait Grande rue, sens descendant, en zone 30 km/h, à proximité de l'intersection avec la rue du Champ de La Pierre. On est un peu en dessous du record précédent puisque **81% d'automobilistes** dépassent la vitesse autorisée au lieu de **86%** dans le sens montant !

Quelques chiffres sur 10 jours

- 7 000 véhicules environ ont été enregistrés, soit 700 par jour.
- 3 640 avaient une vitesse inférieure à 40 km/h, vitesse que l'on peut qualifier de raisonnable, soit environ la moitié des passages.
- 2 195 sont passés entre 40 et 50 km/h
- 2 000 à plus de 50 km/h
- et enfin 8 ont dépassé les 80 km/h.

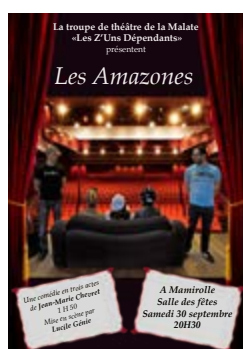


A quelques dizaines de mètres se trouvent une intersection avec priorité à droite et un passage piéton où passent régulièrement des écoliers ... Pensez-y !

Ernest Coppola

Les Amazones

Pièce de Jean-Marie Chevret - Mise en scène Lucile Génie -



Troupe les Z'Uns Dépendants
Le 30/09/17 à 20h30 - Salle des Fêtes

Grandes égratignées de la vie, Annie, Micky et Martine cohabitent chez cette dernière pour atténuer les effets angoissants de leur cœur en jachère. Elles revivent leur adolescence dans cet appartement rebaptisé «la roulotte des Amazones», jusqu'au moment où débarque Guillaume pour les vacances...

C'est un beau garçon, convalescent de fiançailles ratées. Il va devenir la proie d'un safari « d'inventées » faisant voler en éclat les bonnes résolutions des Amazones... sous l'œil goguenard de Loïc le petit voisin du dessus.

Cette pièce est jouée, pour la première fois, en 2003. Sonia Dubois, Chantal Ladesou et Edouard Collin sont quelques uns des comédiens qui ont incarné les personnages truculents de cette pièce. Ce grand succès du théâtre de boulevard, avec plus de 800 représentations, est aujourd'hui revisité par la jeune troupe des Z'Uns Dépendants.

A. Garnier

Jour de hand

Le 2 septembre, à partir de 14h00, l'entente Saône-Mamirolle handball fait sa rentrée dans le cadre de « jour de hand » organisé par la ligue de Franche Comté de hand ball.

Des ateliers ludiques, des matchs des différentes catégories (de l'école de hand aux seniors) pour découvrir l'activité, ouverts aux non licenciés, sifflés par les jeunes arbitres du club, la rencontre avec les dirigeants du club seront au programme de cet après midi placé sous le signe de la convivialité.

Ce programme prévoit également une présentation particulière des activités « hand fit » pour les plus âgés et « éveil » pour les 3-5 ans.

Tout au long de l'après midi, contribuez au lancement de la troisième action de développement durable du club : une collecte de vêtements usagés organisée au profit d'associations caritatives.

La journée sera clôturée par deux matchs seniors qui ne sont pas encore définis...

L'Entente Saône-Mamirolle Handball sera également présente au Forum des associations.

Venez nombreux !



Régis Renaude

Graines de champion à la Mancine



La saison 2016-2017 de la Mancine a été chargée en compétitions locales, régionales mais également nationales.

Les challenges de Tir à l'arc ou de gymnastique du district de BESANCON ont vu les sections obtenir d'excellents résultats et nous avons assuré l'organisation des demi-finales de gymnastique à Mamirolle. La section masculine a compté 10 qualifiés et 2 chez les féminines. Ils se sont retrouvés une semaine plus tard pour la finale.

Juliette DUBOIS, Pauline ADAM, Romain et Léo DEVILLERS ont été sur le podium des finales.

Le 21 mai 2017, Romain DEVILLERS a participé aux Championnats Nationaux Individuels de la Fédération Sportive et Culturelle de France à La MOTTE SERVOLEX (73). Il se classé 11^{ème} sur 54 athlètes venus de toute la France en catégorie Minime.

La section masculine, avec Ludovic BULLE comme responsable, s'est rendue à DAX les 16, 17 et 18 juin pour défendre les couleurs de MAMIROLLE lors du Fédéral de gym. Ce fut une belle expérience pour ces jeunes et une grande satisfaction pour l'encadrement.

Les Archers ont, de leur côté, été présents à chaque challenge jeune ou adulte où les résultats sont également très bons, avec plusieurs podiums individuels mais aussi par équipe. C'est au Fédéral de Tir à l'Arc à SELONCOURT qu'ils ont confirmé leurs très bons résultats.

La nouvelle saison démarre et les rendez-vous sont presque tous fixés :

- le forum des associations le 2 septembre
- les Portes Ouvertes le 2 septembre à partir de 16h00 au gymnase
- la reprise des séances dans la semaine du 11/09/17
- l'Assemblée Générale, le 22/09/17 à 20h00

Le rendez-vous important de ce début de saison sera notre participation, Place Pasteur à BESANCON, le samedi 24/09 pour Les "Boucles du don". Nous ferons une démonstration de gymnastique lors de la manifestation pour favoriser le Don d'Organe.

Bonne saison sportive.

Denis Rognon, Président de la Mancine

La rentrée avec Familles Rurales

L'Association Familles Rurales de Mamirolle propose de nouvelles activités pour la rentrée 2017.

- Un projet d'activités autour du jardinage pour sensibiliser les enfants à la découverte de la terre, ce que l'on peut y faire pousser, récolter, manger ensemble et pourquoi pas créer son potager ?
Contact Claudineletallec22@gmail.com
- Un projet de marche nordique pour adulte en semaine et pourquoi pas pendant le week-end. Activité ludique voire thérapeutique... encadrée par un prof de sport.
Contact mavincent25@orange.fr
- Un projet de dessin d'art gratuit qui s'adresse aux enfants pendant les petites vacances scolaires.
Contact eckert.jeannine@free.fr
- Echanges de savoirs culinaires avec Cécile Monnet méthodes, recettes et expérimentation ...
Contact bernard.monnet0@orange.fr

D'autre part, vous pouvez toujours vous inscrire dans nos ateliers "traditionnels" :

- L'atelier Création, échange de savoir-faire sur tout support.
- L'atelier Couture pour apprendre à faire vos robes, pantalons, etc.
- Les chorales Sopralti, chants classiques et Au fil des Chants, variétés.
- L'atelier Théâtre Enfants pour découvrir l'art de raconter des histoires et de les partager sur scène.
- L'atelier Danse Enfants où les enfants s'éclatent en musique !
- Les cours de Gym tonique, Pilate et Stretching pour se maintenir en forme et si vous voulez aller plus loin, vous pouvez pousser la porte de l'atelier Yoga en douceur ! Sans oublier l'atelier Step, sport très physique et toujours à la mode !
- La ludothèque La Toupie pour découvrir des quantités de jeux et les emprunter !
- L'association assure également la gestion financière de la bibliothèque municipale.

L'association, avec la participation de l'Association Familles Rurales de Saône, met également en place des conférences de qualité sur des thèmes d'actualité qui intéressent chacun de nous.

Rendez-vous le 2 septembre au Forum des Associations pour une présentation de nos activités.

L'équipe "Familles rurales de Mamirolle"
2 rue de l' Eglise - 25620 Mamirolle
afr.mamirolle@wanadoo.fr



Nouveau Bureau suite à l'AG du 07/04/17

Présidente Marie-Anne BARBIER
Vice-Président Jean-Pascal DESCOURVIERES
Trésorier..... Daniel ENCARNACAO
Trésorière adjointe Pauline LEPEULE
Secrétaire Florence BILLOT
Secrétaire adjointe Dominique DEREUX
Et aussi deux nouveaux référents d'Atelier
Théâtre enfants..... Géraldine FRESCO-NEIDHARDT
Sopralti Marie-Claude VINCENT

La reprise avec Au Fil des Chants

La saison 2016-2017 s'est terminée le 17 juin dernier par un concert à l'église de Mamirolle au cours duquel la chorale Au Fil des Chants a reçu la chorale « Pour le Plaisir » de Pirey.



Un public nombreux et chaleureux a pu, à cette occasion, apprécier le travail fourni sous la baguette de son chef de chœur Marie-Line.

Après deux mois de vacances bien méritées, la reprise des répétitions pour les personnes intéressées est programmée pour le

Mardi 5 septembre à 20 h 00
Salle 2 - Ancienne mairie
2, rue de l'église à Mamirolle.

Quelques places (hommes ou femmes) sont encore à prendre au milieu des choristes de l'an dernier. Ceux-ci vous accueilleront avec plaisir dans une ambiance chaleureuse. Les premières séances vous permettront de vous essayer au chant et de voir si le répertoire proposé (chansons contemporaines et modernes) vous convient.

La méconnaissance de la musique n'est pas un obstacle. Bonne humeur et assiduité sont les atouts qui vous permettront de vous fondre dans ce groupe de passionnés.

Si vous le désirez, vous pourrez obtenir des renseignements au cours du forum des associations, le 2 septembre à la salle des fêtes de Mamirolle ou en téléphonant au 03 81 60 33 03 ou au 06 88 01 95 57

Alain BASTAERT Référent



La tournée de l'Atelier Théâtre Enfants



Cette année, l'atelier théâtre enfants a pu jouer 3 fois avec un plaisir non dissimulé pour trois publics différents, à la salle des fêtes le 27 mai, public familial, à la maison de retraite Alexis Marquiset, pour les anciens et à l'école élémentaire, pour les copains. Ce fut, à chaque fois, l'occasion de « bravos » et de plaisir partagé entre le public et les jeunes comédiens, avec, nous l'espérons, l'éveil d'autres vocations chez les jeunes spectateurs.

Un choix de « scènes » de théâtre très différentes où les auteurs contemporains s'entremêlaient, avec la création d'une scène inventée par le plus jeune des acteurs : Mathéo.



Aloysia, Chloé, Lou, Lola, Mathéo, Siméon, Clarice et Baptiste ont séduit les oreilles bienveillantes et surprises du public, avec ce choix de textes où la « Famille tout couleur » rivalisait avec un texte grave « d'enfants dans la guerre ou encore la « prise épique d'un navire » aussi pêchue que leur metteuse en scène.

Les enseignantes ont été « épatées » par leurs élèves qui se révèlent très différents au travers du théâtre : les timides ont pris de l'assurance et les « exubérants » étaient plus « posés » !

Une demi-heure de spectacle salué par des rires, des applaudissements avant de nous réunir autour de gâteaux confectionnés par les parents (spectacle du 27 mai)

L'année se termine aussi par le changement de responsable de l'Atelier Théâtre, Annie Huot passe le flambeau à Géraldine Neidhardt ... La bienveillance et l'attention d'Annie ont été tout simplement formidables pendant toutes ses années de présence, un grand merci à elle.

L'atelier reprend à la rentrée, n'hésitez pas à vous renseigner au Forum des associations le 2 septembre.

Nicole RIVIER, Professeur de théâtre



La rentrée avec « Ma Bulle »

Après des vacances bien méritées, toute l'équipe de la Bibliothèque « Ma Bulle » est en pleine forme pour reprendre ses activités.

Comme l'an passé, la bibliothèque accueillera à « Bébé-Livres », un mardi sur deux, les enfants de 0 à 3 ans. La première séance aura lieu le mardi 19 septembre 2017 de 10h30 à 11h30 sur le thème « Bisou, câlin, doudou ». C'est un moment de grand plaisir pour les petits et les grands. Les animatrices racontent et/ou mettent en scène des histoires avec des marionnettes ou autres accessoires. Elles chantent et font chanter.

Nous reprendrons également l'accueil des classes maternelles un mardi par mois et l'accueil des classes primaires un jeudi par mois. Ces accueils se déroulent en deux temps, le premier où les animatrices racontent des histoires et le deuxième où les enfants choisissent un livre qu'ils rapportent chez eux.

Un groupe de résidents de la maison de retraite de Mamirole continuera à venir à la bibliothèque un vendredi par mois dans le cadre du « Jardin de mémoire ». Les animatrices proposent des sujets sur lesquels les résidents discutent et se remémorent le temps d'avant. Il se peut aussi que le groupe se retrouve hors les murs de la bibliothèque, pour une visite de musée ou autre.

En parallèle de ces activités, nous vous proposerons également des rendez-vous ponctuels, expositions, rencontre littéraire, films documentaires (novembre et mai), journée portes ouvertes (fin janvier début février)...



Nous vous proposons également un nouveau service

Média Doo

C'est un service en ligne qui permet d'accéder à des ressources numériques disponibles sur internet depuis votre domicile, sur un poste fixe, smartphone ou tablette. Ce service est proposé par la Médiathèque Départementale du Doubs via votre bibliothèque.

Envie de voir un film, écouter de la musique, lire un magazine, jouer ou lire avec vos enfants en ligne, apprendre une langue... Connectez-vous à Média-Doo !

Pour cela il vous suffit de créer un compte sur le site <http://media-doo.mediatheques.fr/> et d'être adhérent à **Ma Bulle**. Pour plus d'information, adressez-vous à l'accueil de la bibliothèque les jours de permanence ou contactez nous par mail bibliotheque.mamirolle@gmail.com ou téléphone au 03 81 52 63 82.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles. Si vous avez un peu de temps, vous pouvez rejoindre notre équipe. Même si ce n'est que de façon ponctuelle, nous avons toujours besoin d'un coup de main. N'hésitez pas à vous renseigner à l'accueil de la bibliothèque.



Peggy Ruffin, Responsable de la Bibliothèque

Le jardin de mémoire au musée de la mode à Ornans

La bibliothèque sort de ses murs pour aller à la rencontre de la vie du village ; c'est ainsi que chaque année une équipe de bénévoles offre aux résidents de l'Ehpad un temps de visite chez eux ou dans les locaux de « Ma Bulle » pour partager le « jardin de mémoire ».

Au jardin de mémoire, on y cultive, on y cherche et on y trouve des souvenirs, des mots, des citations, expressions, réflexions sur un thème choisi. Le calendrier étant notre guide, les expositions et événements du moment sont également de bons supports.

Le thème de la mode était choisi pour clore la saison en juin. Et c'est au musée du costume comtois que nos aînés ont vécu un moment de pur bonheur, leurs yeux pétillaient devant les 200 mannequins vêtus de superbes costumes du 18^{ème} et début 19^{ème} siècle.



Les modistes sont à l'honneur, un grand choix de chapeaux pour chaque grade et circonstances. Chanel, Cardin, Balmain, Lagerfeld sont des références. On entend les mots : chic, élégance, guindé, apprêté, soigné, distingué !

Des scènes de la vie d'une l'époque y sont également représentées dans la chapelle de la Visitation qui accueille cette exposition, un cadre idéal par ses volumes et sa clarté. Le mariage, le baptême et ses nattes, la communion et les robes blanches très volantes, les funérailles et le deuil à porter y figurent ainsi qu'un espace présentant

divers métiers oubliés, tel le rémouleur, le sabotier et le cordonnier.



Un spectacle tout en finesse où les détails sont remarqués par les visiteurs évoquant tour à tour les points de broderies et dentelles, les biais, les revers, les ganses, les cols, les plis, les redingotes et on souligne que la fabrication en grandes quantités des crinolines aux entreprises Peugeot aura permis de lancer la création des mobylettes et vélos dans le secteur.



La mode a libéré la femme ! Est-il possible d'échapper à la mode ? Certaines personnes s'habillent dans des friperies, ou des magasins d'occasion, 2^{ème} vie essentielle dans la mouvance écologique, un défilé de mode a même été organisé à Emmaüs et à la maison de retraite, Mme Bourdenet faisait partie des stars.

Entre la culture et la mode une différence est notée. La culture est issue d'une histoire et d'une transmission qui dure. La mode a un caractère superficiel et varie souvent.

Au jardin de mémoire, il est important de chanter et c'est sur les paroles de « Frou-Frou » entonné avec bonheur que nous chassons le caractère émouvant et nostalgique de cette visite...Un grand merci à Loïc Laporte pour son accueil et sa disponibilité pour répondre à nos questions.



Cécile Monnet, bénévole référente
Jardin de Mémoire

Concours littéraire dans notre école

Pour la troisième année consécutive, les enfants des classes de CM1 et de CM2 ont participé au concours intitulé « défense et illustration de la langue française » organisé par l'AMOPA (Association des Membres des Palmes Académiques).

Nos jeunes écrivains ont fait courir leur plume et leur imagination sur le sujet : Un nouvel enfant vient d'arriver dans votre classe. Il parle peu. Que faites-vous pour en faire un nouvel ami ? Une réflexion s'insérant parfaitement dans l'esprit de notre projet d'école « Vivre ensemble ».

Les prix ont été remis dans le cadre du Rectorat de Besançon, le Jeudi 29 Juin 2017 en présence des enfants et leurs familles, des membres organisateurs et des enseignants.

Les lauréats sont : Raphaël MURGIA en classe de CM1, ainsi que Sibel Aydogdu, Johé Mougenot et Noémie Vivot pour la classe de CM2.

Félicitations à nos jeunes auteurs et tous nos encouragements à poursuivre dans cette voie.



Chantal Striby

Et j'ajoute un grand merci à leurs professeurs, Marc ROBALDO et Chantal STRIBY, leur soutien aux élèves pour ce concours, avec des remerciements plus particuliers à Mme STRIBY pour sa gentillesse, son dévouement auprès des enfants pendant six années à Mamirolle et qui nous quitte cette année pour une retraite bien méritée.

FM



Accueil des Parents d'Elèves

Lors de la rentrée scolaire, le 4 septembre, l'Amicale des Parents d'Elèves de Mamirolle accueille les parents en leur offrant un «café-croissant». Ce moment convivial marque le début d'une nouvelle année et permet de faire connaître notre association aux parents en évoquant les actions que nous menons afin de récolter des fonds pour financer une partie des sorties scolaires.

Les actions les plus marquantes de l'Amicale sont l'organisation du vide-grenier au Gratteris en Mai, la kermesse de fin d'année en juin et la récolte des papiers avec une permanence tous les samedis matin de 10 à 11 h.

Nous invitons les parents à notre assemblée générale qui aura lieu le lundi 25 septembre à 20 h 30 pour nous rejoindre et renforcer notre équipe de bénévoles.

Anne Honor, Présidente de l'Amicale

Feuvrier SA

Négoce en vins, spiritueux, alcools...

L'histoire de l'entreprise commence en 1931 lorsque M. Feuvrier Paul fait l'acquisition du premier fonds de commerce de vins à Avoudrey. Plus tard, en 1952, son fils Paul-Luc reprend l'affaire puis déménage à Besançon, rue de la Butte, afin de faciliter la logistique et développer son activité.

Les locaux devenant trop étroits, c'est l'une des premières entreprises à s'installer dans la zone du Clouzey à Mamirolle en 1987. A cette époque, la double voie n'existait pas encore.

Aujourd'hui, spécialisée dans la distribution de boissons, elle vend tout ce qui se boit, vins, alcools, spiritueux, eaux, sodas, bières en bouteille ou en fût, tout, sauf le lait !

La société Feuvrier fait la moitié de son chiffre d'affaires dans le Haut Doubs et l'autre moitié sur Besançon.

La zone de Mamirolle reste le centre névralgique, logistique, administratif et commercial de l'entreprise, tandis que le local rue de la Butte est transformé en cave pour les vins fins et les particuliers.

Feuvrier SA, grossiste en boissons, consacre 85 % de son activité à ravitailler les professionnels (hôtels, restaurants, bars, chaînes, collectivités, marchés...). La société emploie 30 personnes dont 27 travaillent sur la commune de Mamirolle.

Depuis 1999, Matthieu Feuvrier, petit-fils du créateur de l'entreprise, en est le patron. Et la quatrième génération arrive puisque son fils apprend, aujourd'hui, le métier dans une région voisine...

Vous pouvez contacter l'entreprise pour vos événements festifs ou professionnels, elle vous propose un large choix de boissons et met à votre disposition gratuitement tables, bancs et appareils de pression (bière).

FEUVRIER S.A.

Rue des 4 vents
25620 Mamirolle

Ouverture

du lundi au vendredi
de 7 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 45 à 18 h 00.

Tél : 03 81 55 85 55

Cécile Bourgoïn



5^{ème} édition des Virades de l'Espoir à la Maison Familiale Rurale de Morre

Depuis plus de 30 ans, les Virades de l'Espoir, événement national solidaire, donnent à l'association « Vaincre la Mucoviscidose » les moyens de poursuivre son combat contre la maladie. L'association, comme à chaque édition, fait un appel aux dons. En effet, une énorme partie (96%) de son activité (recherche, aide aux malades, soutien aux familles) est financée par la générosité du public. Pour participer à cette 33^e édition nationale, rejoignez la seule manifestation dans le Doubs cette année,

Les Virades de Morre-Montfaucon le dimanche 24 septembre 2017 de 9h00 à 18h00



Cette journée sera solidaire mais également festive car de très nombreux spectacles ou animations

sont prévus, défilé de mode, danse hip-hop et street dance, karaoké, chorale de variétés, flamenco et danse latino,



groupes de disco, de rock et de reggae, orchestre acoustique, chant humoristique mais aussi des

massages assis, du « tirlaser » ou des ateliers de peinture seront proposés.

Les enfants ne seront pas oubliés avec des jeux de cirque, du speed rider, du bowling, du maquillage, des stands « tirs au but » ou « courses en sac », des animations « roue de la fortune » ou « boîte-mystères », des quizz musicaux, des promenades en poney et beaucoup d'autres jeux de type kermesse.



N'oublions pas que cette manifestation demeure sous le slogan « Donnons notre souffle pour ceux qui en manquent » et, qu'à cet effet, des parcours pédestres et VTT seront aménagés tout particulièrement pour cette journée. Notons que, pour la première fois, le parcours principal empruntera le marais de Saône afin de faire découvrir au public ce très bel espace naturel. Les départs individuels se feront de 9h00 à 14h30 et les départs groupés sont prévus pour 10h00.

Bien sûr, les repas servis à table (réservation conseillée), la buvette et la petite restauration (en « salé » comme en « sucré ») devraient pouvoir combler et satisfaire les plus gourmands (ou assoiffés).

Contacts

Tél. 03 81 81 33 14

Site : vaincrelamuco.org



Des ressources documentaires spécialisées à la disposition de tous

Le CAUE du Doubs met à la disposition du public un centre de documentation, spécialisé dans les domaines de l'architecture et de la construction, de l'urbanisme, de l'environnement et de l'énergie, du paysage, du patrimoine et de l'histoire locale.



Ce centre est ouvert à tous. Ceux qui veulent construire ou rénover y trouveront infos et idées. Les étudiants et les enseignants, les architectes et les élus, y trouveront des documents spécialisés pour leurs études, leurs professions ou leurs préoccupations.

La liste détaillée des ressources est consultable sur le portail documentaire, établi par les CAUE de Bourgogne – Franche-Comté et de l'Ain : www.ressources-caue.fr.

Avec l'expérience, le CAUE du Doubs a acquis une connaissance du territoire du Doubs et une expertise qu'il souhaite aujourd'hui diffuser à tous. Pour cela, il met à disposition plusieurs outils qui aident à la prise de décision, qu'elle soit privée ou publique.

Il est possible aussi d'en savoir plus sur le site du CAUE du Doubs : www.caue25.org (Rubrique : Ressources)

Situé au 21 rue Louis Pergaud à Besançon, il est ouvert au public de 9h à 12h et de 14h à 17h (16h le vendredi). La consultation des ouvrages est libre et gratuite. Mais pour un meilleur service, il est recommandé de prendre rendez-vous avec la documentaliste : documentation.caue25@orange.fr.

Contact

Maryline Breniquet

Documentaliste

CAUE du Doubs

Tél. 03 81 82 71 12

documentation.caue25@orange.fr



FORUM DES ASSOCIATIONS
2 sept. 2017
 de 10 h à 12 h
 Salle des fêtes de
Mamirolle
 Présentation des différentes associations sportives et culturelles présentes sur la Commune pour les enfants et les adultes.
 Accueil des nouveaux arrivants au village et des nouveaux-nés.
 Vin d'honneur offert par la Commune

JOUR DE HAND
 Samedi 2 Septembre
 Journée de Danse
PROGRAMME
 Matchs seniors
 Matchs juniors
 Matchs adultes

Agenda

- **02/09/17 - Forum des Associations** Commune de Mamirolle
 10 h 00 - 12 h 00 - Salle des Fêtes
- **04/09/17 - Rentrée des classes** Amicale des Parents d'Elèves
 8h30 - 10 h 00 - Accueil des nouveaux parents
- **10/09/17 - Vide-grenier avec animations** Comité d'animations
 8 h 00 - 18 h 00 - Terrain de foot d'entraînement
- **24/09/17 - Virades de l'espoir** Vaince la mucoviscidose
 9h00-18h00 - Maison Familiale Rurale de Morre
- **22/09/17 - Assemblée Générale** La Mancine
 20h00 - Salle de l'Ancienne Mairie
- **25/09/17 - Assemblée Générale** Amicale des Parents d'Elèves
 20h30 - Salle de l'Ancienne Mairie
- **30/09/17 - Les Amazones** Les Z'uns Dépendants
 20h30 - Salle des Fêtes - Participation libre

La troupe de théâtre de la Malate
 «Les Z'uns Dépendants»
 présentent
Les Amazones
 Une comédie en trois actes
 de Jean-Marie Chevret
 11 h 50
 Mise en scène par
 Lucile Geste
 A Mamirolle
 Salle des fêtes
 Samedi 30 septembre
 20H30



Cette année, le Comité d'Animation de Mamirolle a décidé d'avancer la date de son vide-grenier d'une semaine en espérant avoir le beau temps...

Ce sera le **dimanche 10 septembre 2017**.
 Diverses animations sont également prévues.

Grandes variétés de stands à la fête de l'école



PETIT RAPPEL
 L'AMICALE TIEN UNE PERMANENCE TOUS LES SAMEDIS
MATIN DE 10 A 11 H
 (Chemin de Meloux) POUR
**RECUPERER VOS VIEUX PAPIERS,
 JOURNAUX, PUB.....**
N'HEситеz PAS A NOUS LES APPORTER !!!!!
 Pour tenir une permanence contacter Anne Honor mac.honor@wanadoo.fr

Renseignements Mairie

Horaires d'ouverture au public
 Lundi, mardi, jeudi, vendredi..... 10h à 12h
 Mercredi 10h à 12 h et 14h à 16h
 Samedi (semaines impaires)..... 9h à 12h
Coordonnées de la mairie
 Téléphone 03 81 55 71 50
 Fax 03 81 55 74 61
 Mail mairie@mamirolle.com
 Blog http://mamirolle.over-blog.fr
 Allo urgence mairie 07 85 47 80 78

MAMIROLLE Actus

Directeur de publication : D. Huot
 Responsable de rédaction : F. Martin
 Equipe de rédaction : N. Anzalone - C. Bourgoin
 S. Seyer - C. Manganoni
 Correcteurs : N. Léchine - J. Duquet



Tous les jeudis

Les jeudis 07 et 21/09/17